



CHÂTEAU DE BLANDY

PRÉPARER SA VISITE

MODALITÉS DE VISITE

Retrouvez ici tous les renseignements nécessaires à la préparation de votre visite avec un groupe de visiteurs en situation de handicap.

Des projets sur-mesure

Chaque visite peut faire l'objet d'un échange préalable entre la médiatrice chargée du public en situation de handicap et le responsable du groupe. Ce dialogue en amont est vivement conseillé afin de pouvoir s'adapter aux besoins de chacun et anticiper les demandes spécifiques.

La médiatrice chargée du public en situation de handicap se tient aussi à votre disposition pour élaborer des projets sur-mesure et vous accompagner dans le cadre de programmes complémentaires ou vous aider à contacter des intervenants.

Conditions d'animations et de visites

Quelques règles à respecter

- Les visites en groupe, libres ou guidées, se font exclusivement **sur réservation**.
- L'accueil des groupes s'effectue aux horaires d'ouverture du château.
- Par souci de confort et de qualité, certaines visites ne peuvent être proposées que pour un seul groupe à la fois (voir mentions).
- Lors de votre réservation, un règlement du site vous sera remis. Merci de respecter les consignes inscrites.

Service des réservations

- Par téléphone au **01 60 59 28 30**
- Par mail à **reservationblandy@departement77.fr**

VOIR AUSSI

- [Rubrique Activités et aides à la visite](#)
- [Rubrique Infos pratiques](#)